

MON ARGENT

SERVICES AUX
PARTICULIERS



**BANQUE
LAURENTIENNE**

TABLE DES MATIÈRES

1. Ma gestion, mes solutions	
1.1. Mon compte bancaire	3
1.2. Mes trucs pour réduire mes frais de service	7
1.3. Mon forfait mensuel à frais fixes	8
1.4. Mes avantages spéciaux	14
2. Mes fonds, mes opérations	
2.1. Mes services électroniques <i>BLCDirect</i>	18
2.2. L'appli mobile Banque Laurentienne	18
2.3. Ma carte de débit et les guichets automatiques	18
2.4. Mon service de paiement direct	19
3. Mes besoins, mes options	
3.1. Mes services complémentaires	22
4. Mes renseignements personnels, ma sécurité	
4.1. La protection de mes opérations bancaires	24
5. Mes compléments, mes ressources	
5.1. Ma demande d'ouverture de compte	26
5.2. Les périodes de retenue de mes fonds	28
5.3. Les frais à l'unité de mes services bancaires	29
5.4. Mes produits actifs qui ne sont plus offerts par la Banque	34

1

MA GESTION, MES SOLUTIONS

Choisissez parmi une série de comptes, de forfaits et de programmes bancaires, ceux qui répondent le mieux à vos habitudes transactionnelles. Considérez le nombre moyen d'opérations effectuées par mois, le solde minimum de votre compte, l'utilisation ou non de la devise américaine, votre âge et votre capacité d'épargner au moment de la sélection d'un de nos produits transactionnels afin de réduire vos frais bancaires et de simplifier le règlement de vos affaires courantes.

Laissez-nous vous aider à y voir plus clair.

1.1 MON COMPTE BANCAIRE

Que ce soit pour gérer vos affaires courantes, épargner dans un but précis, faire des versements périodiques, investir dans votre avenir, brasser des affaires aux États-Unis ou autre, nous avons un compte bancaire qui vous conviendra.



Comparez les options qui s'offrent à vous.

Découvrez le compte chèques qui correspond le mieux à vos besoins grâce à l'outil de sélection de compte de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) : acfc-fcac.gc.ca.

OPTEZ POUR LA MEILLEURE SOLUTION
SELON VOS HABITUDES TRANSACTIONNELLES

LE COMPTE CHÈQUES

Type de compte
Compte chèques

- Utilisation
- › Pour les opérations bancaires courantes
 - › Peut être lié à un forfait pour réduire les frais d'opérations
 - › Avec un relevé bancaire papier¹ ou électronique^{1,2} au choix

- Frais de tenue de compte
- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
 - › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

- Frais d'opérations
- Solde minimal mensuel de 3 000 \$[†] et plus**
- › Aucuns frais pour les retraits et les virements faits à un guichet automatique, les chèques et les paiements préautorisés
 - › Aucuns frais pour les paiements de facture
- Solde minimal mensuel de moins de 3 000 \$[†]**
- › Des frais s'appliquent.
 - › Dotez-vous d'un forfait bancaire pour couvrir les frais d'opération ou référez-vous à la section 5.3 pour connaître les frais à la carte.

[†] Si vous maintenez le solde minimal en tout temps pendant le mois.

LE COMPTE ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ (CEIE)

Type de compte
Compte d'épargne

- Utilisation
- › Idéal pour épargner dès le premier dollar
 - › Pour faire fructifier votre argent à court terme, tout en y ayant accès en tout temps
 - › Ne peut être lié à un forfait bancaire

- Frais de tenue de compte
- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
 - › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

- Opérations disponibles
- › Des frais peuvent s'appliquer (voir section 5.3)
 - › Expédition d'un Virement *Interac*^{MD}
 - › Paiement préautorisé
 - › Virement : sans frais[‡]

Taux d'intérêt³

Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien et versés mensuellement en fonction des paliers.

Taux en vigueur le :	
› Solde inférieur à 100 000 \$:	%
› Solde compris entre 100 000 \$ et 5 000 000 \$:	%
› Solde supérieur à 5 000 000 \$:	%

[‡] Le compte CEIE et le compte chèques du client doivent être associés au même numéro de compte pour bénéficier d'un virement sans frais.

LE COMPTE QUOTIDIEN PLUS EN DOLLARS AMÉRICAINS

Type de compte

Compte chèques en dollars américains

Utilisation

› Pour les opérations bancaires courantes en dollars américains.

› Les bénéfices et les frais sont aussi en dollars américains.

› Dépôt de chèque par le biais du compte canadien au guichet automatique.

› Pour les retraits, les virements ou les effets de paiement, renseignez-vous pour plus de détails.

› Ne peut être lié à un forfait bancaire

› Avec un relevé bancaire papier¹ ou électronique^{1,2}, au choix

Frais de tenue de compte

Solde minimal mensuel de 3 000 \$[†] US et plus

› Aucuns frais mensuels[†]

Solde minimal mensuel de moins de 3 000 \$ US

› Aucuns frais mensuels pour un relevé bancaire électronique^{1,2}

› 2,00 \$ US par mois pour un compte avec un relevé bancaire papier¹

Frais d'opérations

Solde minimal mensuel de 3 000 \$[†] US et plus

› Aucuns frais pour les chèques, paiements préautorisés ou autres opérations bancaires au compte

Solde minimal mensuel de moins de 3 000 \$ US

› 0,85 \$ US par chèque

› 0,60 \$ US par paiement préautorisé

› 0,60 \$ US par virement

› 0,65 \$ US par versement de prêt

Taux d'intérêt³

(Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien et versés mensuellement.)

Taux annuel progressif par paliers

Taux en vigueur le :

› Solde de moins de 1 000 \$ US :

%

› Solde de 1 000 \$ US à 4 999,99 \$ US³ :

%

› Solde de 5 000 \$ US à 9 999,99 \$ US³ :

%

› Solde de 10 000 \$ US et plus³ :

%

[†] Si vous maintenez le solde minimal en tout temps pendant le mois.

1.2 MES TRUCS POUR RÉDUIRE MES FRAIS DE SERVICE

- › Choisir le forfait qui convient le mieux à vos besoins actuels.
- › Réévaluer régulièrement vos besoins transactionnels et apporter les changements nécessaires.
- › Passer aux relevés électroniques.
- › Tirer profit des services électroniques BLC*Direct* et de l'appli mobile Banque Laurentienne.
- › Maintenir le solde minimal mensuel exigé pour éviter des frais d'opérations si vous n'avez pas de forfait.
- › Privilégier nos guichets automatiques ou ceux du réseau THE EXCHANGE^{MD} par rapport à ceux des autres institutions qui sont payants.
- › Demander une protection contre les découverts.



On change de date à 20 h 46.

À la Banque Laurentienne, la journée se termine à 20 h 45, heure de l'Est (HNE). Toute opération bancaire effectuée à l'un de nos guichets automatiques, par BLC*Direct* et sur l'appli mobile Banque Laurentienne à partir de 20 h 46 est donc datée du lendemain.

1.3 MON FORFAIT MENSUEL À FRAIS FIXES

Un forfait bancaire peut contribuer à réduire vos frais mensuels. Pour vous donner une idée des économies, nous avons comparé le prix du forfait *Transigez sans limite*, avec lequel vous pouvez faire un nombre illimité d'opérations par mois, avec celui de 41 opérations mensuelles sans forfait. Le résultat est clair : 39,50 \$ d'économie par mois, ce qui correspond à 474 \$ sur une période d'un an. Évidemment, vos économies dépendent des services que vous utilisez et notre exemple ne les couvre pas tous.

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	COÛT (sans forfait)	COÛT AVEC LE COMPTE TRANSIGEZ SANS LIMITE
5 retraits à un guichet automatique Banque Laurentienne (1,00 \$ chacun)	5,00 \$	Inclus dans le forfait
4 virements à un guichet automatique Banque Laurentienne, par BLC <i>Direct</i> ou sur l'appli mobile Banque Laurentienne (1,00 \$ chacun)	4,00 \$	
20 opérations réglées par Paiement direct <i>Interac</i> ^{MD4} (1,25 \$ chacune)	25,00 \$	
5 paiements de factures (2,00 \$ chacun : 1,00 \$ frais d'opérations pour paiement de facture + 1,00 \$ frais de perception de paiement de facture)	10,00 \$	
4 paiements préautorisés (1,00 \$ chacun)	4,00 \$	
3 chèques (1,25 \$ chacun)	3,75 \$	
Relevé mensuel <i>Le Gestionnaire</i>	2,50 \$	
Total	54,25 \$	(frais fixes forfait) 14,75 \$
Économie mensuelle avec le forfait <i>Transigez sans limite</i>		39,50 \$
Économie annuelle		474,00 \$

OPTIMISEZ VOTRE COMPTE CHÈQUES

	COMPTE DE BASE ^{5†}	COMPTE TRANSIGEZ BEAUCOUP ⁵	COMPTE TRANSIGEZ SANS LIMITE ⁵
Habitudes transactionnelles	› Fait très peu d'opérations par mois. › Utilise les services bancaires automatisés.	› Fait plusieurs opérations par mois. › Utilise les services bancaires automatisés.	› Désire effectuer un nombre illimité d'opérations de tous genres (automatisées).
Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶ › Retrait › Virement › Paiement de facture › Paiement direct <i>Interac</i>^{MD4} › Chèques › Paiements préautorisés	18	20	Illimitées
Tenue de compte Relevé bancaire électronique^{1,2}	✓	✓	✓
Tenue de compte Relevé bancaire papier¹	3,00 \$ par mois	3,00 \$ par mois	3,00 \$ par mois
Autres privilèges disponibles sur demande ⁷	› Option « Chèques à sortir mensuellement » disponible gratuitement sur demande › Ce forfait est offert gratuitement sur demande : › aux aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG); › aux bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI); › aux nouveaux arrivants durant leur 1^{re} année au Canada; › aux Canadiens recevant des prestations d'aide sociale dans le cadre de certains programmes provinciaux et territoriaux³³. La gratuité sera applicable pour une période d'un an sur présentation d'une preuve en succursale. L'offre d'un compte gratuit ne sera pas renouvelée automatiquement chaque année; le client a la responsabilité de venir la renouveler en succursale.	–	› Relevé mensuel <i>Le Gestionnaire</i> : sans frais Voir les détails du relevé à la page 23 Virement <i>Interac</i>^{MD8} : sans frais › Demande de fonds de Virement <i>Interac</i>^{MD} acceptée › Dépôt automatique de Virement <i>Interac</i>^{MD} › Expédition d'un Virement <i>Interac</i>^{MD}
Frais mensuels	4,00 \$ ou 0 \$	7,50 \$	14,75 \$

[†] Ce forfait est lié à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais.

DÉCOUVREZ LES FORFAITS OFFERTS.

Choisissez celui qui correspond
le mieux à vos besoins.

1.4 MES AVANTAGES SPÉCIAUX

FORFAIT JEUNE⁵

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de moins de 18 ans

Spécificité

- › Forfait spécial pour les jeunes

Frais mensuels réduits

Gratuit

Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶

Illimitées

Opérations admissibles et autres privilèges⁷

- › Retrait
- › Virement
- › Paiement de facture
- › Paiement direct *Interac*^{MD4}
- › Chèques
- › Paiements préautorisés

Privilèges additionnels :

- › Option « Chèques à sortir mensuellement » disponible gratuitement sur demande

Tenue de compte

- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais
- › Relevé bancaire papier¹ : 3,00 \$ par mois

PROGRAMME BANCAIRE : AVANTAGE ÉTUDIANT⁵

Critères d'admissibilité

- › Être âgé de 16 à 25 ans
- › Être inscrit à temps plein à un programme d'études dans un établissement reconnu (preuve exigée)

Spécificités

- › Donne accès à des privilèges financiers exclusifs aux étudiants
- › Offre un rabais jusqu'à 9,00 \$ par mois sur le tarif mensuel d'un des forfaits suivants :

Compte Transigez beaucoup	Compte Transigez sans limite
Frais mensuels réduits	
Gratuit	5,75 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶	
20	Illimitées
Opérations admissibles et autres privilèges⁷	
Voir les détails du forfait à la page 10	Voir les détails du forfait à la page 11

Privilèges financiers⁷

- › Marge de crédit étudiante¹⁵ (financement minimum de 1 500 \$, seuls les intérêts devant être remboursés durant les études)
- › Carte de crédit Visa* Ma Récompense¹³ pour étudiant (critères d'admission plus souples ; parfaite pour se bâtir un historique de crédit ; pratique pour les achats en ligne ; avance de fonds disponibles). La carte Visa Ma Récompense est offerte sans frais - parfait pour accumuler des points avec des options d'échange flexibles¹⁶ permettant de les convertir en remises et de les appliquer soit sur le solde de votre compte, soit sur un achat spécifique.
- › La marge de crédit étudiante¹⁵ et la carte de crédit ne peuvent être octroyées aux étudiants âgés de moins de 18 ans.



FORFAIT 65+

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de 65 ans et plus

Frais mensuels réduits

- › Gratuit

Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶

- › 4

Opérations admissibles et autres privilèges⁷

- › Retrait
- › Virement
- › Paiement de facture
- › Paiement direct *Interac*^{MD4}
- › Chèques
- › Paiements préautorisés

Tenue de compte

- › Relevé bancaire électronique^{1,2}: sans frais
- › Relevé bancaire papier¹: 3,00 \$ par mois

PROGRAMME BANCAIRE : AVANTAGE 60+⁵

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de 60 ans et plus

Spécificités

- › Permet à votre conjoint, peu importe son âge, de profiter de tous les avantages, pourvu que vous ayez un compte conjoint
- › Offre jusqu'à 5 \$ de rabais par mois sur le tarif mensuel de l'un des forfaits suivants :

Compte Transigez beaucoup	Compte Transigez sans limite
Frais mensuels réduits	
2,50 \$	9,75 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶	
20	Illimitées
Opérations admissibles et autres privilèges⁷	
Voir les détails du forfait à la page 10	Voir les détails du forfait à la page 11

2.1 MES SERVICES ÉLECTRONIQUES BLCDIRECT

Que ce soit par Internet ou par téléphone, nos services BLC*Direct* vous permettent de gérer vos comptes et d'effectuer vos opérations bancaires partout et en tout temps. Consultez le dépliant BLC*Direct* pour tous les détails.

Pour en tirer avantage, il suffit de vous inscrire en composant sans frais le 1 800 252-1846.

2.2 L'APPLI MOBILE BANQUE LAURENTIENNE

Effectuez vos transactions courantes quand bon vous semble avec l'appli mobile Banque Laurentienne.

Pourquoi télécharger l'appli ?

Accédez en tout temps à vos comptes, à vos investissements et à votre épargne. Payez vos factures, envoyez ou recevez des virements, et effectuez vos opérations bancaires facilement, où que vous soyez. Réalisez vos transactions aisément, en toute sécurité.

Bon à savoir

Pas besoin de créer un compte. Connectez-vous en utilisant votre code d'accès et votre mot de passe BLC*Direct*.

Disponible dans l'App Store et sur Google Play.



2.3 MA CARTE DE DÉBIT ET LES GUICHETS AUTOMATIQUES

Votre carte de débit vous donne accès à votre argent en tout temps par l'entremise de notre réseau de guichets automatiques Banque Laurentienne et du réseau THE EXCHANGE^{MD}. Celle-ci vous permet de réaliser facilement la plupart de vos opérations bancaires courantes (retrait, dépôt, virement entre vos comptes Banque Laurentienne, etc.). Accédez à plus de 3 000 guichets automatiques situés aux quatre coins du pays, dont 500 au Québec et 500 000 aux États-Unis.

De plus, bénéficiez en toute sécurité de nos services affiliés aux réseaux *Interac*^{MD4} et PLUS*, qui vous donnent accès à plus de 1 000 000 guichets automatiques ailleurs au Canada et dans le monde.

2.4 MON SERVICE DE PAIEMENT DIRECT

Le service Paiement direct *Interac*^{MD4} vous permet de régler, avec votre carte de débit, tous vos achats chez les marchands du Canada qui ont un terminal *Interac*^{MD4} en magasin. Quand vous réglez, l'argent est prélevé directement de votre compte bancaire, exactement comme si vous payiez en argent comptant.

Le service Paiement direct *Interac*^{MD4} intègre également, lorsque celle-ci est disponible et active, Flash^{MD} *Interac*, une fonctionnalité sans contact ajoutée à votre carte de débit. Elle vous permet de régler vos achats ou de faire vos transactions chez vos marchands du Canada possédant un terminal Flash^{MD} *Interac* capable de lire votre carte sans avoir besoin de saisir votre NIP.

Les services électroniques BLC*Direct* et de l'appli mobile Banque Laurentienne

- > Pratiques
- > Économiques
- > Sécuritaires
- > Simples d'utilisation
- > Disponibles en tout temps et partout.



VOS OPÉRATIONS BANCAIRES¹⁷ COURANTES PAR LE MOYEN QUI VOUS CONVIENT

OPÉRATIONS BANCAIRES
Vérification du solde de votre compte
Vérification du solde de votre prêt hypothécaire, de votre prêt personnel et de vos produits d'investissement
Virement entre vos comptes détenus à la Banque Laurentienne
Virement en provenance d'une autre institution financière ^{18,19}
Frais d'expédition d'un Virement Interac ^{MD}
Dépôt et retrait d'argent
Dépôt en devise étrangère (\$ US) [†]
Consultation de vos factures courantes
Paiement de vos factures ^{21,22}
Avance de fonds sur votre carte de crédit
Obtention de l'historique des opérations dans votre compte
Téléchargement de l'historique de vos opérations dans votre logiciel de gestion financière (<i>Quicken, Money</i>)
Changement de NIP
Commande de chèques
Spécimen de chèques
Inscription du Dépôt direct de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

[†] Délai de traitement maximal de trois (3) jours ouvrables pour le dépôt en dollars américains.

Si le dépôt est effectué par chèque, ce dernier doit être encodé au nom de l'expéditeur. Sinon, le chèque sera envoyé en recouvrement et cela peut occasionner des frais et délais.

BLCDIRECT		APPLI MOBILE	GUICHET AUTOMATIQUE	
EN LIGNE	TÉLÉPHONIQUE	APP STORE ET GOOGLE PLAY	BANQUE LAURENTIENNE	RÉSEAU THE EXCHANGE ^{MD}
✓	✓	✓	✓	✓
✓		✓		
✓	✓	✓	✓	✓ ²⁰
✓		✓		
✓		✓		
			✓ ²⁰	✓ ²⁰
			✓	
✓		✓		
✓	✓	✓	✓	
✓		✓		
			✓	✓
✓		✓		
✓		✓		
✓				



Pratique et écologique

Ne laissez plus vos factures s'empiler : réglez-les en ligne. Grâce à notre service de facturation électronique, vous recevez et payez vos comptes par Internet via *BLCDirect*. Vous pouvez même les archiver pour une période de sept ans. Moins de papier, plus de simplicité. Ça, c'est de l'efficacité.

3.1 MES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

MA PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS

Pour respecter vos paiements (factures, *Interac*^{MD}, etc.), chèques et paiements préautorisés à venir sans être à court d'argent, ou encore pour avoir accès à des liquidités à court terme, procurez-vous une protection contre les découverts⁹.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS

Protection offerte	250 \$ à 1 500 \$
Frais	> 5,00 \$ par mois d'utilisation (plus les frais d'intérêt applicables sur le découvert) > Aucuns frais si non utilisée²³

MA MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE ET HYPOTHÉCAIRE

Vous manquez de latitude pour gérer vos dépenses ? Donnez-vous plus de marge de manœuvre en vous procurant une marge de crédit¹¹. Une fois votre demande acceptée, vous profiterez d'un pouvoir d'emprunt continu, souple et sûr qui vous permettra de financer vos différents projets ou besoins à votre gré, jusqu'à concurrence de votre limite.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA MARGE DE CRÉDIT

Marge offerte	Personnelle	Hypothécaire
	1 500 \$ et plus	10 000 \$ et plus
Modalités mensuelles de remboursement	Au choix – les intérêts seulement, un pourcentage du solde ou un montant fixe	
Frais d'opérations	> 1,00 \$ par retrait, virement, paiement de facture³ ou paiement préautorisé > 1,25 \$ par chèque	

LE PLANIFICATEUR

Le Plan d'épargne et de placement périodique (PEPP) est un outil qui vous permet de mettre des sommes d'argent de côté sur une base régulière. Pour vos projets à court et à moyen termes, les solutions *Le Planificateur* peuvent vous aider à atteindre vos objectifs d'épargne en mettant de côté, sur une base hebdomadaire ou mensuelle et pour une durée fixée, un montant d'argent prédéterminé.

SOLUTIONS	LE PLAN BUDGET	LE PLAN SÉCURITÉ
Utilités	> Pour réaliser un projet à court terme > Pour faire face aux imprévus	> Pour réaliser un projet à moyen terme > Pour se constituer un plan de réserve
Taux d'intérêt annuel en vigueur le :	%	Taux de base % Plus prime d'encouragement %
Versements des intérêts	Tous les six mois, les intérêts sont calculés sur le solde minimal mensuel. (Intérêt simple calculé sur le solde minimal mensuel)	Tous les six mois, le taux d'intérêt (intérêt simple) croît selon les paliers de versements prédéterminés et sont calculés sur le solde minimal mensuel.

Frais spéciaux du plan *Le Planificateur* :

- > 10,00 \$ pour un arrêt du plan avant échéance
- > 2,00 \$ pour tout retrait, virement ou interruption d'un versement mensuel

LE GESTIONNAIRE

Ce relevé vous présente le portrait global de la plupart des produits que vous détenez chez nous : compte, prêt, hypothèque, marge de crédit, etc. Bref, c'est toute votre situation financière à la Banque sur un seul document. On vous l'envoie gratuitement tous les mois ou tous les trois mois, si vous avez l'un de nos forfaits bancaires²⁴ tels que le forfait *Transigez sans limite* ou le *Service Or*. Vous n'avez pas de forfait ? Vous pouvez tout de même recevoir *Le Gestionnaire* chez vous chaque mois, tous les trois mois, tous les six mois ou une fois par année, à raison de 2,50 \$ par relevé.

4.1 LA PROTECTION DE MES OPÉRATIONS BANCAIRES

RECOMMANDATIONS POUR PROTÉGER VOS CARTES BANCAIRES

Choisissez un NIP ou un mot de passe différent pour chacune de vos cartes.

Optez pour un NIP ou un code facile à se rappeler, mais difficile à deviner. Ne jamais choisir votre date de naissance, votre numéro de téléphone ou tout autre code du genre.

Mémorisez vos NIP et vos mots de passe. Ne les écrivez nulle part et ne les donnez jamais à qui que ce soit.

Ne perdez pas de vue votre carte pendant une opération et ne la prêtez jamais à qui que ce soit.

Masquez le clavier quand vous tapez votre NIP à un guichet automatique ou sur un clavier *Interac*^{MD}.

Vérifiez régulièrement vos relevés de compte et de cartes de crédit. En cas d'opérations inconnues, communiquez immédiatement avec le Centre Téléd bancaire sans frais au 1 800 252-1846.

Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une de vos cartes.

Informez-nous sans délai lorsque vous avez des raisons de penser que la sécurité de vos cartes ou de votre NIP est compromise.

Assurez-vous d'avoir un NIP à quatre chiffres si vous partez à l'étranger, puisque c'est ce qui est le plus accepté ailleurs dans le monde²⁵.

MESURES À PRENDRE POUR MAINTENIR VOS OPÉRATIONS EN LIGNE SÉCURITAIRES

N'envoyez jamais de renseignements confidentiels (numéros de compte, numéros de carte, mots de passe, etc.) par courriel. La Banque n'envoie et n'enverra jamais de courriel à ses clients pour leur demander des renseignements personnels ou confidentiels.

Pour vous connecter à *BLCDirect*, vous devriez toujours utiliser l'adresse officielle de la Banque Laurentienne, soit le banquelaurentienne.ca.

Évitez d'utiliser un logiciel qui enregistre les mots de passe.

Ne laissez jamais votre ordinateur sans surveillance pendant qu'une session *BLCDirect* est ouverte.

Fermez toujours une session *BLCDirect* en utilisant la boîte de fermeture en haut à droite de l'écran.

Videz toujours la mémoire cache de votre navigateur après chaque session *BLCDirect*.

Utilisez un navigateur recommandé à chiffrement de 128 bits.

Installez un logiciel antivirus et un logiciel coupe-feu efficaces et procédez à la mise à jour régulièrement.

Ne téléchargez jamais de logiciel ou n'acceptez aucun fichier ou aucune pièce jointe en accédant à un site Internet ou en vous joignant à un groupe de discussion ou de nouvelles à moins d'être absolument certain de son authenticité.

Désactivez la fonction de partage de fichiers de l'ordinateur.

Avant de faire un achat avec votre carte de crédit sur Internet, assurez-vous TOUJOURS d'être sur un site sécurisé – il doit y avoir l'icône d'un cadenas verrouillé en bas, à droite de la fenêtre du site, ainsi que les lettres « https » au début de l'adresse (elles confirment qu'il s'agit d'un site sécurisé). En double-cliquant sur le cadenas, vous devriez pouvoir constater la légitimité du certificat de sécurité émis.

5.1 MA DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

La première chose à faire quand on veut gérer son argent, c'est évidemment de s'ouvrir un compte dans une institution financière. Vous souhaitez ouvrir un compte ? Venez nous voir en vous assurant d'apporter avec vous les informations suivantes pour remplir votre demande : ²⁶

- › vos coordonnées;
- › votre date de naissance;
- › votre occupation;
- › une pièce d'identité originale, valide et à jour du groupe A
- › une autre pièce d'identité originale, valide et à jour du groupe A ou B, un document d'identification valide et à jour du groupe B ou une référence d'un client en règle auprès de nous, ou une référence d'une personne ayant une bonne réputation dans la communauté où se trouve la succursale avec laquelle vous faites affaire.

PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

Groupe A

- › Votre permis de conduire (canadien ou étranger)
- › Votre passeport (canadien ou étranger)
- › Votre carte de citoyenneté canadienne (délivrée avant 2012)
- › Votre carte de résident permanent
- › Votre certificat sécurisé de statut d'Indien (CSSI) délivré par le gouvernement du Canada
- › Votre carte d'assurance-maladie provinciale ou territoriale, dans la mesure où elle peut être utilisée à des fins d'identification en vertu d'une loi provinciale ou territoriale
- › Votre carte d'identité délivrée par une autorité gouvernementale provinciale ou territoriale, ou un mandataire de celle-ci qui peut servir à votre identification - la carte doit comprendre votre photographie et votre signature.

Groupe B

- › Un avis d'imposition récent émis par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou la municipalité (par exemple, une évaluation foncière émise par une municipalité)
- › Un état des prestations récent du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, par exemple :
 - un relevé du Régime de pensions du Canada (RPC);
 - l'immatriculation d'un véhicule délivrée par la province;
- › Une facture de services publics canadiens récente (par exemple, électricité, eau, télécommunications);
- › Un relevé de compte bancaire ou de carte de crédit récent.
- › Votre carte d'identité d'employé délivrée par un employeur reconnu et comportant votre photographie
- › Une carte bancaire ou une carte de client ou de guichet automatique émise par une institution membre de Paiements Canada et portant votre signature et votre nom
- › Une carte de crédit émise par une institution membre de Paiements Canada portant votre signature et votre nom
- › Une carte de client de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) comportant votre photographie et votre signature
- › Tout document provenant d'une source fiable qui indique le nom et la date de naissance de la personne, si son identité est également confirmée par un client en règle auprès de la banque membre ou par une personne physique en règle dans la communauté où se trouve le point de service ou la succursale.

5.2 LES PÉRIODES DE RETENUE DE MES FONDS

La Banque procède à des retenues de fonds lors du dépôt de chèques et d'effets de commerce (l'« Effet ») dans votre compte. La levée de la retenue de fonds ne signifie pas que le chèque ou autre Effet ne puisse plus être refusé pour un autre motif après l'expiration de la période de retenue. Le montant du chèque pourrait être imputé à votre compte.

Effet tiré d'une institution financière située au Canada

- › La période de retenue maximale lors d'un dépôt de chèques est de cinq jours ouvrables, quel que soit le montant déposé.

Effet tiré d'une institution financière située ailleurs qu'au Canada et effet en devise étrangère

- › Effet tiré d'une institution située aux États-Unis et effet en devise américaine : retenue maximale approximative de 20 jours ouvrables
- › Effet tiré d'une institution située ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis et effet en devise étrangère : retenue maximale approximative de 30 jours ouvrables

LA PROLONGATION DE LA RETENUE

Dans certaines circonstances, les périodes de retenue de fonds peuvent être prolongées, sans égard à l'institution financière d'où l'effet est tiré. Voici les raisons qui permettent à la Banque de retenir vos fonds plus longtemps que pour les périodes indiquées ci-dessus :

- › Votre compte est ouvert depuis moins de 90 jours.
- › L'effet présente des anomalies qui nécessitent des vérifications plus approfondies.
- › L'effet a été endossé plus d'une fois.
- › L'effet est périmé.

RETENUES POUR CERTAINES TRANSACTIONS D'ACHAT AU POINT DE VENTE

Lorsque vous effectuez certaines transactions d'achat au point de vente (par exemple, des achats de titres de transport en commun), la Banque peut imposer une retenue sur le solde de votre compte pour un montant prédéterminé par le commerçant, et ce, jusqu'à concurrence de quatre jours ouvrables. Il peut s'écouler jusqu'à huit jours civils avant que le montant de l'achat soit rajusté et que le montant réel de la transaction lié à cet achat soit porté à votre compte.

5.3 LES FRAIS À L'UNITÉ DE MES SERVICES BANCAIRES²⁷

Nous vous offrons un lot de services pour vos affaires bancaires, à différents prix. Si vous êtes abonné à l'un de nos forfaits bancaires, certains des frais pourraient être inclus dans vos mensualités. S'il y a lieu, l'expression « compte » utilisée dans la présente section réfère à la fois aux comptes bancaires personnels et à la marge de crédit personnelle décrite à la section 3.1.

Prenez note que les frais peuvent varier selon votre type de compte, votre forfait bancaire ou votre solde compensatoire si celui-ci est supérieur ou égal à 3 000 \$.

RENSEIGNEMENTS	
Frais d'administration imputables pour chaque paiement et chaque demande et divulgation de renseignements effectués par un tiers relativement à une procédure administrative ou judiciaire, en vertu des lois applicables (p. ex. : saisie, faillite, pensions alimentaires)	10,00 \$
Impression ou réimpression d'un relevé de compte	3,25 \$ par relevé
Recherche liée à un compte › Moins de 90 jours après la transaction : › Plus de 90 jours après la transaction :	5,00 \$ par effet 40,00 \$ par heure (minimum de 20,00 \$, taxes en sus)
Renseignements sur le solde de votre compte › À un guichet automatique Banque Laurentienne ou THE EXCHANGE ^{MD} ou par BLC <i>Direct</i> ou sur l'appli mobile Banque Laurentienne › Par appel téléphonique à la succursale	Aucuns frais 5,00 \$
Succession › Frais d'administration pour l'analyse et le traitement du dossier bancaire (Les frais liés spécifiquement aux produits et services détenus par le défunt s'appliquent.)	Jusqu'à 350 \$

SERVICES INTERNATIONAUX	
Dépôt de chèques en dollars américains dans un compte canadien	Aucuns frais
Chèque libellé en devise étrangère tiré sur un compte en dollars canadiens ²⁸	15,00 \$
Dépôt d'un chèque libellé en devise étrangère dans un compte en dollars canadiens²⁸ Lors du retour d'un chèque en devise étrangère (déposé dans un compte en \$ CA) pour insuffisance de fonds ou tout autre motif, le client assumera toute perte résultant de la fluctuation du taux de change applicable à la devise entre la date du dépôt du chèque au compte et sa date de retour.	
Effet en devise étrangère > Expédié en recouvrement > Expédié en recouvrement et retourné impayé > Reçu en recouvrement (Les frais de la banque émettrice, s'il y a lieu, et les frais de correspondance sont en sus.)	40,00 \$ (CA ou US) 40,00 \$ (CA ou US) 40,00 \$ (CA ou US)
Effet en devise étrangère déposé dans un compte en dollars canadiens et retourné impayé	20,00 \$
Encaissement ou dépôt d'un effet en devise étrangère dans un compte en dollars canadiens > Égal ou inférieur à 50 \$ CA > 50,01 \$ CA à 1 000 \$ CA > Supérieur à 1 000 \$ CA	Aucuns frais 6,00 \$ 9,00 \$
Retour de paiement sur un effet de paiement en dollars canadiens, en dollars américains ou en euros. (Les frais de la banque émettrice, s'il y a lieu, et les frais de correspondance sont en sus.)	20,00 \$
Télévirement > Expédié au Canada > Expédié à l'étranger > Reçu	Minimum de 20,00 \$ Minimum de 30,00 \$ Minimum de 15,00 \$
Traite bancaire en devise étrangère > Photocopie > Remboursement d'une traite perdue ou volée	8,50 \$ 10 \$ dans la devise du compte 20,00 \$ + frais du correspondant

CHÈQUES	
Chèque à sortir mensuellement Compte avec relevé seulement	0,35 \$ par chèque (minimum de 3,25 \$)
Chèque officiel	10,00 \$
Chèque non encodé, biffé ou ne respectant pas les normes d'encodage magnétique	5,00 \$
Chèque de l'émetteur ou prélèvement automatique refusé pour provision insuffisante.	10,00 \$
Ces frais ne s'appliquent pas : (a) Plus d'une fois dans une période de deux jours ouvrables pour le même compte; (b) Si le découvert non autorisé est inférieur à 10 \$.	
Chèque postdaté	5,00 \$
Chèque retourné > Chèque déposé ou encaissé et retourné impayé au bénéficiaire	Aucuns frais pour le bénéficiaire
Chèque tiré sur un compte sans privilège de chèque	6,50 \$
Opposition au paiement d'un chèque ou à un paiement préautorisé > Information complète fournie par le client > Information incomplète fournie par le client	13,00 \$ 20,00 \$
Paiement par chèque	1,25 \$

[†] Délai de traitement maximal de trois (3) jours ouvrables pour le dépôt en dollars américains. Si le dépôt est effectué par chèque, ce dernier doit être encodé au nom de l'expéditeur. Sinon, le chèque sera envoyé en recouvrement et cela peut occasionner des frais et délais.

DIVERS

Remplacement d'une carte de débit À partir du 2 ^e remplacement au cours de la même année	5,00 \$ par carte supplémentaire	Virements entre comptes détenus à la Banque Laurentienne > Au guichet automatique Banque Laurentienne > Par BLC <i>Direct</i> et sur l'appli mobile Banque Laurentienne > Pour combler une insuffisance de fonds : - avec une entente - sans entente préalable - paiements préautorisés (À l'ouverture pour fréquence et montant fixes) > Assistance au téléphone par le Centre Télébancaire pour une demande de virements de fonds	Selon les caractéristiques du compte 1,00 \$ 5,00 \$ 5,50 \$ 6,00 \$ 5,00 \$ par virement demandé
Perception d'un paiement de facture (Au moment d'un paiement de facture, les frais de retrait liés à un compte s'ajoutent aux frais de traitement de paiement de facture, s'il y a lieu.)	1,00 \$		
Paiement préautorisé	1,00 \$		
Frais d'accès au réseau pour un guichet automatique > Guichet automatique du réseau THE EXCHANGE ^{MD} > Guichet automatique Banque Laurentienne > Guichet automatique du réseau <i>Interac</i> ^{MD} > Guichet automatique du réseau PLUS* > Guichet automatique du réseau Accel [®]	Aucuns Aucuns 2,00 \$ 4,00 \$ Des frais peuvent s'appliquer.		
Frais d'opération au guichet automatique > Retrait > Virement > Conversion de devises étrangères pour toute opération aux guichets du réseau PLUS* (à l'étranger) (Les opérations bancaires effectuées par l'entremise d'un guichet automatique comportent les frais liés au compte courant.)	1,00 \$ 1,00 \$ Taux de change en vigueur au moment du traitement de l'opération bancaire, majoré de 2,5 % du montant converti		
Impression d'un relevé partiel au guichet (historique des 10 dernières opérations du dernier trimestre)	0,75 \$		
Frais d'expédition d'un Virement <i>Interac</i>^{MD8} > Demande de fonds de Virement <i>Interac</i> ^{MD} acceptée > Dépôt automatique de Virement <i>Interac</i> ^{MD}	1,00 \$ ⁸ 1,00 \$ ⁸ Sans frais		
Service de Paiement direct <i>Interac</i>^{MD}	1,25 \$ par opération		
Taux d'intérêt annuel sur un découvert autorisé ou non autorisé	22 %		
Fermeture d'un compte > Ouvert de 0 à 14 jours ouvrables ²⁹ > Ouvert de 15 à 90 jours ouvrables > Ouvert depuis plus de 90 jours ouvrables	Aucuns frais 20,00 \$ Aucuns frais	Compte inactif Aucune opération effectuée depuis au moins un an > Si le client répond à l'avis d'inactivité du compte dans le délai de 90 jours > Si le client ignore l'avis d'inactivité du compte à l'intérieur du délai de 90 jours - pour la 1 ^{re} année d'inactivité - de la 2 ^e à la 4 ^e année d'inactivité - de la 5 ^e à la 8 ^e année d'inactivité - pour la 9 ^e année d'inactivité Si le solde est inférieur au montant à percevoir, les frais résiduels correspondent alors au solde résiduel et le compte sera fermé sans autre préavis.	Aucuns frais 15,00 \$ 30,00 \$ par an 40,00 \$ par an 45,00 \$ par an
		Demande de transfert d'un compte vers une autre institution financière	20,00 \$
		Demande spéciale liée au compte	40,00 \$ par heure (minimum de 20,00 \$, taxes en sus)
		Le Gestionnaire	2,50 \$ par relevé

Avis de modification des frais

La Banque Laurentienne se réserve le droit de modifier ou d'introduire de nouveaux frais en faisant parvenir un avis écrit aux clients qui reçoivent un état de compte ou, dans tous les autres cas, en affichant les changements dans ses succursales et/ou à ses guichets automatiques.

5.4 MES PRODUITS ACTIFS QUI NE SONT PLUS OFFERTS PAR LA BANQUE

COMPTES QUOTIDIEN, CHÈQUE-ÉPARGNE

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

Frais d'opérations

Solde mensuel minimal de 3 000 \$[†] et plus

- › Aucuns frais pour les opérations suivantes : retraits, virements, chèques, paiements préautorisés (section 5.3)

Solde mensuel minimal de moins de 3 000 \$

- › 1,00 \$ par retrait ou virement effectué à un guichet automatique Banque Laurentienne, par BLC*Direct* ou avec l'appli mobile Banque Laurentienne
- › 1,00 \$ par paiement préautorisé
- › 1,25 \$ par chèque (Les comptes Quotidien et « Chèque-Épargne » ne comportent aucun privilège de chèques. Des frais supplémentaires de 6,50 \$ par chèque seront donc facturés pour tout chèque tiré de ces comptes.)

COMPTE À LA CARTE

Calcul et versements des intérêts

Calculés sur le solde quotidien à la fermeture et versés deux fois par année, le 30 avril et le 31 octobre.

Coût mensuel

15,00 \$ plus les frais d'intérêts sur toute avance, s'il y a lieu

Inclus les transactions suivantes :

- › Virement
- › Paiement de facture
- › Retrait

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

COMPTE CHÈQUES (2015)

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

Frais d'opérations

- › 1,00 \$ par retrait ou virement.
- › 1,00 \$ par paiement préautorisé
- › 1,25 \$ par chèque

Une opération gratuite par mois pour un versement sur un prêt personnel ou hypothécaire de la Banque Laurentienne.

FORFAIT L'INNOVATEUR (inclus l'innovateur ouest)

Critère d'admissibilité

- › Avoir adhéré au forfait avant le 28 décembre 2006.

Spécificités⁶

Coût mensuel de 12,85 \$ pour 35 opérations sans frais par mois parmi les suivantes :

- › Virement et paiement de facture
- › Retrait
- › Chèques et paiements préautorisés
- › Paiement direct *Interac*^{MD4}

Tenue de compte

- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais
- › Relevé bancaire papier¹ : 3,00 \$ par mois
- › Relevé mensuel *Le Gestionnaire* : sans frais

[†] Si vous maintenez le solde de clôture minimal chaque jour du mois.

SERVICE OR⁵

(ARRÊT À LA VENTE AU 1^{ER} JUIN 2022)

Critère d'admissibilité

- › Frais mensuels réduits : 29,00 \$
- › Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶ : Illimitées

Spécificités⁶

- › Retraits sans frais aux guichets automatiques *Interac*^{MD4} et PLUS^{*4}
- › Frais d'expédition d'un Virement *Interac*^{MD8} sans frais
- › Protection contre les découverts sans frais mensuels d'utilisation⁹ si vous n'êtes pas admissible à une marge de crédit personnelle
- › Chèques personnalisés sans frais¹⁰
- › Oppositions de paiement sans frais (information complète fournie par le client)

Autres privilèges disponibles sur demande⁷

- › Marge de crédit minimale de 1 500 \$ sans frais d'opérations⁷ si applicable
- › Réduction de 1 % sur le taux d'intérêt en vigueur pour les prêts personnels¹¹ à taux fixe ou variable
- › Rabais de 150 \$ sur les frais de transfert d'une hypothèque¹² à la Banque Laurentienne
- › Carte de crédit gratuite pour les détenteurs existants d'une carte Visa Banque Laurentienne EXPLORE¹³
- › REER sans frais annuels¹⁴

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

SERVICE OR AVANTAGE 60+⁵

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de 60 ans et plus

Spécificités

- › Permet à votre conjoint, peu importe son âge, de profiter de tous les avantages, pourvu que vous ayez un compte conjoint

Frais mensuels réduits

- › 24,00 \$

Nombre d'opérations mensuelles sans frais⁶

- › Illimitées

LE COMPTE PLACEMENT EXCELLENCE

(ARRÊT À LA VENTE AU 1^{ER} JUIN 2022)

Type de compte

Compte d'épargne

Utilisation

- › Pour épargner ou pour investir des sommes importantes, tout en ayant accès à vos fonds en tout temps
- › Excellent choix lorsque très peu d'opérations sont faites
- › Peut être lié à un forfait pour réduire les frais d'opérations

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

Frais d'opérations

- › Des frais s'appliquent, voir les frais à la section 5.3 sauf : Perception d'un paiement de facture
- › (Au moment d'un paiement de facture, les frais de retrait liés à un compte s'ajoutent aux frais de traitement de paiement de facture, s'il y a lieu.)
- › 0,60 \$

Taux d'intérêt³

(Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien et versés mensuellement.)

Taux annuel progressif par paliers – le rendement se compare avantageusement à celui d'un certificat de dépôt à court terme.

Taux en vigueur le :

- › Solde de 5 000 \$ à 24 999,99 \$:
- › Solde de 25 000 \$ à 59 999,99 \$³ :
- › Solde de 60 000 \$ à 99 999,99 \$³ :
- › Solde de 100 000 \$ et plus³ :

Rabais
de 1,00 \$ sur
la première
opération
de débit du
mois.

	%
	%
	%
	%

PROGRAMME BEL ÂGE

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de 60 ans ou plus et avoir adhéré au programme avant le 1^{er} octobre 2001

Spécificités⁶

- › Aucuns frais d'opérations liés à votre compte personnel si celui-ci est un compte Bel Âge, compte Opérations, compte chèques ou Chèque-Épargne (les seuls admissibles au programme)
- › Vous permet de faire gratuitement des retraits, des chèques, des virements, des paiements préautorisés et des paiements de facture
- › Permet à votre conjoint, peu importe son âge, de profiter de tous les avantages du programme pourvu que vous ayez un compte conjoint
- › Le compte Bel Âge ne permet pas d'émettre des chèques.

Autres privilèges disponibles sur demande⁷

- › Commande de chèque : une commande par année (100 chèques à 17,25 \$)

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

PROGRAMME BEL ÂGE PLUS - OPTION L'INDISPENSABLE

Critère d'admissibilité

- › Être âgé de 60 ans et plus et avoir adhéré au forfait avant le 28 décembre 2006

Spécificités⁶

- › Permet à votre conjoint, peu importe son âge, de profiter de tous les avantages du programme pourvu que vous ayez un compte conjoint

Coût mensuel de 9,50 \$ pour 45 opérations sans frais par mois parmi les suivantes :

- › retrait, virement, paiement de facture, chèques, paiements préautorisés et Paiement direct *Interac*^{MD4};
- › Permet de bénéficier sans frais du relevé mensuel *Le Gestionnaire*.

Autres privilèges disponibles sur demande⁷

- › Protection contre les découverts sans frais mensuels d'utilisation⁹
- › Commande de chèque : une commande par année (100 chèques à 17,25 \$)
- › Oppositions de paiement sans frais (information complète fournie par le client)
- › Réduction de 1 % sur le taux d'intérêt en vigueur pour les prêts personnels¹¹ à taux fixe ou variable

- › Rabais de 150 \$ sur les frais reliés au transfert d'une hypothèque^{11,12} à la Banque Laurentienne

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

PROGRAMME PRIVILÈGE

Critère d'admissibilité

- › Être membre d'une organisation partenaire et avoir adhéré au programme avant le 1^{er} avril 2018

Spécificités⁶

Coût mensuel de 9,50 \$ pour un nombre illimité d'opérations par mois parmi les suivantes :

- › Retraits, chèques, virements de fonds, tenue de compte
- › Transactions d'achat par Paiement direct *Interac*^{MD}
- › Aucuns frais d'utilisation de la protection contre les découverts⁹
- › Le Gestionnaire trimestriel – votre bilan personnel en un coup d'oeil
- › Une commande de 100 chèques par année sans frais³⁰
- › Opposition de paiement par chèque (avec les détails complets)

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

FORFAIT À INTÉRÊT (anciennement forfait Réseau des ingénieurs)

Critère d'admissibilité

- › Être ingénieur et avoir adhéré au forfait avant le 26 septembre 2016

Spécificités⁶

- › Sans frais
- › Offre les avantages d'un compte d'épargne à haut rendement : rendement de % sur chaque dollar déposé au compte³¹

Autres privilèges disponibles sur demande⁷

- › Opérations électroniques gratuites illimitées^{4,6} :
 - Retrait à un guichet automatique Banque Laurentienne
 - Virement et paiement de facture
 - Paiement direct *Interac*^{MD4}
 - Paiements préautorisés
 - Chèques

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

FORFAIT PLUS D'INTÉRÊTS (anciennement Forfait OSPE)

Critère d'admissibilité

- › Être ingénieur en Ontario et avoir adhéré au forfait avant le 30 octobre 2015

Spécificités⁶

- › Offre les avantages d'un compte d'épargne à haut rendement : rendement de % sur chaque dollar déposé au compte³¹
- › Aucuns frais mensuels pour un relevé bancaire électronique^{1,2}
- › 3,00 \$ par mois pour un compte avec un relevé bancaire papier¹

Autres privilèges disponibles sur demande⁷

- › Virements par *BLCDirect* ou avec l'appli mobile Banque Laurentienne, gratuits illimités
- › Un retrait et un virement gratuit par mois à un guichet automatique Banque Laurentienne

Frais pour les autres opérations en date du 1^{er} novembre 2016 :

- › Paiement préautorisé : 5,00 \$
- › Retrait et virement à un guichet automatique Banque Laurentienne : 5,00 \$
- › Chèque : 5,00 \$
- › Paiement de facture à un guichet automatique Banque Laurentienne : 5,00 \$ (+1,00 \$ pour le traitement de la facture)
- › Paiement de facture par *BLCDirect* : 7,00 \$ (5,00 \$ pour le retrait et 2,00 \$ pour le traitement de la facture)
- › Paiement Direct *Interac*^{MC} : 1,25 \$

FORFAITS BONIFIÉ ET BONIFIÉ+

Spécificités⁶

- › Bonifié : 3,95 \$ par mois
- › Bonifié+ : sans frais
- › Taux d'intérêt simple annuel : %³¹

Opérations incluses^{4,6}

- › Nombre d'opérations illimité :
 - Dépôts, retraits, virements et paiements de factures aux guichets automatiques
 - Virements et paiements de factures
 - Transactions d'achat par paiement Direct *Interac*^{MC}
 - Paiements préautorisés
 - Transactions par chèques

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

FORFAIT À INTÉRÊT ÉLEVÉ (membre OSPE)

Spécificité⁶

- › Offre les avantages d'un compte d'épargne à haut rendement : rendement de % sur chaque dollar déposé au compte³¹
- › Aucuns frais mensuels pour un relevé bancaire électronique^{1,2}
- › 3,00 \$ par mois pour un compte avec un relevé bancaire papier¹

Opérations incluses^{4,6}

- › Nombre d'opérations illimitées pour les suivantes :
 - Chèque
 - Paiements préautorisés, virements et paiements de factures via *BLCDirect* ou avec l'appli mobile Banque Laurentienne

Frais pour les autres opérations :

- › Paiement de facture par *BLCDirect* : 5,00 \$ (5,00 \$ pour le retrait et inclus pour le traitement de la facture)
- › Prélèvement automatique : 5,00 \$
- › Chèques : 5,00 \$
- › Virement par *BLCDirect* : sans frais
- › Retrait et virement à un guichet automatique Banque Laurentienne : 5,00 \$
- › Paiement de facture aux guichets automatiques Banque Laurentienne : 5,00 \$ (+1,00 \$ pour le traitement de la facture)
- › Paiement Direct *Interac*^{MC} : 1,25 \$

Frais de tenue de compte

- › Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- › Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

TRANSIGEZ BEAUCOUP EXCLUSIF

Spécificité

- › Frais mensuel : 6,50 \$

Opérations incluses

- › Nombre d'opérations 20 :
 - Dépôts, retraits, virements et paiements de factures aux guichets automatiques (incluant *Interac* et *Interac Plus*)
 - Virements et paiements de factures via *BLCDirect* ou l'appli mobile Banque Laurentienne
 - Transactions d'achat par paiement Direct *Interac*^{MC}
 - Paiements préautorisés
 - Transactions par chèques

Frais de tenue de compte

- Relevé bancaire papier : 3,00 \$ par mois¹
- Relevé bancaire électronique^{1,2} : sans frais

NOTES JURIDIQUES

THE EXCHANGE^{MD} et Accel[®] sont des marques déposées de Fiserv^{MD}, Inc., autorisées à être utilisées au Canada par la société en commandite des services FICANEX^{MD}.

Interac^{MD}, Virement Interac^{MD} et Interac Flash^{MD} sont des marques déposées d'Interac inc. utilisées sous licence.

Le logo Apple et App Store sont des marques de commerce d'Apple Inc. Le logo Google Play et Google Play sont des marques de commerce de Google LLC.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

Le contenu de ce guide est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas une invitation à acheter les produits ou services de la Banque Laurentienne ou de ses filiales (collectivement la « Banque »). Cette information est de portée générale et ne constitue pas des conseils de placements financiers, comptables, juridiques ou fiscaux ; elle ne devrait pas être utilisée à de telles fins. Les calculs, les exemples ou les projections mathématiques sont fournis à titre d'illustration seulement. L'information fournie est, à la connaissance de la Banque, exacte au moment où elle est présentée. Cependant, la Banque ne peut garantir qu'elle est exacte ou complète ou qu'elle le sera en tout temps. Veuillez consulter les professionnels qualifiés qui vous conseilleront selon vos besoins, votre profil d'investisseur et votre situation financière. Chaque produit ou service est assujéti à une entente comprenant les modalités qui lui sont applicables.

1. Vous recevrez un relevé bancaire uniquement lorsque vous effectuez plus de cinq opérations depuis l'impression du dernier relevé. Les frais de tenue de compte applicables continueront d'être facturés à votre compte.
2. Vous devez vous inscrire à BLCDirect pour accéder à vos relevés électroniques.
3. Taux d'intérêt annuel applicable à la portion du solde qui excède la borne inférieure du palier. La Banque Laurentienne se réserve le droit de modifier le taux d'intérêt annuel en affichant une grille tarifaire dans chacune de ses succursales et à la section Taux en vigueur de son site Internet au banquelaurentienne.ca/fr/taux/comptes_personnels.html.
4. Certains exploitants de guichets automatiques et certains marchands exigent des frais d'utilisation. Ces frais ne sont pas des frais de service de la Banque Laurentienne.
5. Les avantages d'un programme ou d'un forfait ne peuvent être combinés à une autre offre de la Banque Laurentienne. Un forfait ne s'applique qu'à un seul compte bancaire à la fois.
6. Les frais courants s'appliquent à toute opération bancaire en sus de celles comprises dans le forfait.
7. Les frais bancaires s'appliquent sur tous les services utilisés qui ne sont pas inclus dans le forfait ou le programme. Les privilèges financiers sont offerts aux personnes âgées de 18 ans et plus seulement.
8. Certaines restrictions s'appliquent. Des frais de retrait peuvent s'appliquer selon votre type de compte ou votre forfait bancaire, ou si vous dépassez le nombre d'opérations autorisées par mois. Si vous détenez un solde minimal mensuel de 3 000 \$ ou plus en tout temps, aucuns frais de retraits supplémentaires ne seront appliqués. Si vous ne détenez pas l'un des forfaits admissibles, des frais de 1 \$ vous seront facturés pour le Virement Interac^{MD}, et toute demande de fonds de Virement Interac^{MD} acceptée, en plus des frais de retrait pouvant s'appliquer. Si vous êtes détenteur de l'un des forfaits suivants : Service Or, Service Or (Avantage 60+), Transigez sans limite et Transigez sans limite (Avantage étudiant et Avantage 60+), les frais de réseau de 1 \$ pour le Virement Interac^{MD} ne sont plus facturés depuis le 1^{er} juin 2018.
9. Sous réserve de l'approbation de crédit, les frais d'intérêt sont applicables sur le découvert.
10. Catégorie de prix C.
11. Sous réserve de l'approbation du crédit.

12. Prêt hypothécaire résidentiel de premier rang, propriétaire occupant, maison unifamiliale, duplex, triplex ou condominium.
13. Taux d'intérêt sur les achats : 20,99 %. Pour plus de renseignements concernant les cartes de crédit Banque Laurentienne, y compris toute information relative au taux de crédit, au moment où l'intérêt commence à courir, à la période de grâce ou au montant des frais non liés à l'intérêt, composez le 514 252-1846 (Montréal et les environs) ou sans frais le 1 800 252-1846. Les frais annuels sont non remboursables. La carte EXPLORE n'est plus offerte à l'adhésion.
14. Certaines conditions s'appliquent. Valeur de 30 \$.
15. Sous réserve de l'approbation de crédit. La signature d'un coemprunteur est exigée.
16. Le taux d'échange régulier permet d'échanger 100 points pour 1 \$ d'achats nets. Pour obtenir tous les détails, consultez les Modalités relatives au programme de récompenses.
17. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines opérations bancaires.
18. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.
19. Notez que les sommes transférées seront retenues pendant cinq (5) jours ouvrables.
20. Ce service est disponible pour tous les clients particuliers et pour les clients commerciaux qui détiennent un compte où la signature d'un seul détenteur est requise pour effectuer des opérations.
21. Il n'est pas possible d'ajouter un nouveau fournisseur directement au guichet automatique de la Banque Laurentienne pour le paiement de facture. Pour ce faire, ouvrez une session BLCDirect ou communiquez avec notre Service à la clientèle au 1 800 252-1846.
22. Il n'est pas possible de payer une facture à numéro de référence variable au guichet automatique de la Banque Laurentienne. Pour ce faire, ouvrez une session BLCDirect ou communiquez avec notre service à la clientèle au 1 800 252-1846.
23. Les frais d'intérêt de découvert déjà utilisés s'appliquent s'il y a lieu.
24. Également offert gratuitement avec les forfaits L'Innovateur, L'Économiseur, Bel Âge Plus et L'Indispensable, qui ne sont plus offerts, mais qui demeurent actifs pour nos clients qui les détiennent déjà.
25. Soyez cependant avisé que ceci ne garantit pas que vous serez en mesure d'utiliser vos cartes partout puisque chaque institution financière décide du nombre de chiffres à entrer pour composer un NIP à ses guichets automatiques.
26. Avant de vous remettre votre carte de débit, la Banque pourrait vous demander de consentir à une validation de votre crédit. De plus, pour se conformer à la loi, elle pourrait aussi vous demander des renseignements sur les pièces d'identité que vous présentez.
27. Tous les frais mentionnés à cet endroit ne concernent en aucun cas les frais de nos cartes.
28. Si un effet est libellé dans une autre monnaie que celle du compte et que l'effet doit être crédité ou débité au compte, vous convenez que la Banque Laurentienne peut convertir l'effet au taux de conversion applicable qu'elle aura établi pour l'occasion. La Banque Laurentienne n'est pas responsable des pertes liées aux conversions en monnaie étrangère, y compris celles résultant d'une modification de nos taux de conversion survenant entre la date de conversion de l'effet et la date où il est traité ou retourné.
29. Aucuns frais de clôture ne s'appliqueront si vous fermez un compte de dépôts de détail dans les 14 jours ouvrables suivant sa date d'ouverture. De plus, la

Banque Laurentienne remboursera tous les frais liés à la gestion de ce compte de dépôts de détail, autres que ceux liés à l'utilisation du compte, pendant que le compte était ouvert.

30. Modèle « exclusif » pour le programme Privilège (une commande de chèque par année).
31. Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de modifications. Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien et sont versés mensuellement. La Banque se réserve le droit de modifier le taux d'intérêt annuel en affichant un avis général dans chacune de ses succursales, chacun de ses points de services et sur son site Web.
32. Aux fins du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés, un « aîné » désigne tout individu au Canada âgé de 60 ans ou plus qui effectue des opérations à des fins autres que commerciales.
33. L'ACFC a dressé une liste des programmes d'aide sociale provinciaux et territoriaux dans le cadre desquels les bénéficiaires sont admissibles à un compte sans frais.

**Pour plus d'information,
communiquez avec votre conseiller(-ère).**

**Composez le 514 252-1846 ou
sans frais le 1 800 252-1846.
Consultez le banquelaurentienne.ca.**



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Imprimé sur papier Sustana Enviro^{MC}. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées durables de Sustana et est fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné Garant des forêts intactes^{MC}. Créer un avenir durable une fibre recyclée à la fois.



PCF



1200F (03-2026)